



Lesparre Médoc

MAISON FAMILIALE RURALE de LESPARRE MEDOC

34 rue Lieutenant-Colonel Jean Lagarrigue




33 340 Lesparre Médoc

☎: 05.56.41.06.79

mfr.lesparre@mfr.asso.fr

www.mfr-lesparre.com

LE CIRCUIT DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

L'APPRENTI(E)	L'EMPLOYEUR	LA MFR
<p>Se rapproche de la MFR CFA pour s'inscrire à la formation et être accompagné (e) lors de la recherche d'un employeur.</p> 		<p>Accompagne l'apprenti(e) dans la recherche d'un employeur (CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens ...).</p>
<p>Trouve un employeur.</p> <p>Le contrat d'apprentissage peut se signer au plus tôt 3 mois avant le début de la formation et au plus tard, 3 mois après.</p>	<p>Rentre en contact avec la MFR CFA pour se procurer le contrat d'apprentissage.</p> <p>Remplit les parties suivantes avec l'aide de la MFR CFA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> « L'employeur » <input checked="" type="checkbox"/> « L'apprenti » <input checked="" type="checkbox"/> « Le maître d'apprentissage » <input checked="" type="checkbox"/> « Le contrat ». <p>Atteste de l'éligibilité du maître d'apprentissage (cocher la case).</p> <p>Atteste de disposer de l'ensemble des pièces (cocher la case).</p>	<p>Accompagne les employeurs dans la rédaction du contrat.</p>
<p>Signe le contrat avec l'employeur.</p> 	<p>Signe le contrat.</p> <p>Transmet le contrat à la MFR CFA par mail.</p>	<p>Vérifie les données.</p> <p>Remplit la partie « la formation ».</p> <p>Visé le contrat.</p> <p>Etablit la convention de formation, et/ou la convention d'aménagement de durée le cas échéant, puis envoie les documents à l'employeur.</p>
	<p>Transmet le dossier à l'OPCO compétente ou la DREETS pour enregistrement.</p>	

Le dossier complet est à transmettre à l'organisme en charge du dépôt dans les 5 jours qui suivent le début d'exécution du contrat.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à envoyer un mail à la MFR : mfr.lesparre@mfr.asso.fr